



## **DOSSIER D'INFORMATION ET CANDIDATURE**

### **UNE FORMATION PROFESSIONNELLE INTEGRALE**

L'Ecole de cirque Zôfy est membre de la Fédération Européenne des Ecoles de Cirque (FEDEC) à titre d'école de cirque professionnelle, préparatoire aux concours d'entrée des écoles supérieures et aux auditions proposées par les compagnies de cirque. Elle offre une formation complète en Arts du cirque depuis 2003. Reconnue pour sa qualité, elle est référenciée comme centre de formation par le CSFO (Centre Suisse de Formation/Orientation professionnelle, universitaire et de carrière. [www.orientation.ch](http://www.orientation.ch)). Elle offre un cursus axé sur la multidisciplinarité, la polyvalence, et l'intégration des autres formes d'arts tels que la danse et le jeu théâtral.

### **DES OBJECTIFS EVOLUTIFS**

- 1) Acquérir des compétences techniques/artistiques de haut niveau dans une discipline choisie.
- 2) Canaliser, développer et affirmer ses facultés artistiques par le biais de créations collectives.
- 3) Développer des compétences pédagogiques solides en tant que moniteur des arts du cirque.
- 4) Développer un projet artistique personnel complet qui doit aboutir à la création d'un numéro.
- 5) A l'issue de sa formation, l'élève sera en mesure SOIT d'intégrer le marché du travail des arts du cirque et de la scène, SOIT de se présenter aux concours d'entrée des écoles de cirque internationales supérieures.

### **ENCADREMENT PEDAGOGIQUE**

Le programme mise sur la formation intégrale de la personne. Il inclut les principales techniques circassiennes, une formation pédagogique, le jeu théâtral, la danse moderne, les techniques de développement de projet, et une formation spécifique en fonction du projet personnel de chaque élève. La dimension artistique est présente tout au long de la formation, le programme prévoyant de multiples occasions de se produire devant ses pairs et en public. La représentation publique annuelle à laquelle l'élève doit participer, de sa création à la présentation, constitue la synthèse de ses apprentissages. L'équipe pédagogique est constituée de professionnels qualifiés en techniques de cirque et bénéficiant de formation continue, mais aussi d'intervenants ponctuels issus du monde du spectacle. En fin de formation, l'élève reçoit un diplôme interne à l'école.



# Centre d'Enseignement Professionnel des Arts du Cirque

## **Sophie Albasini**

Directrice pédagogique et artistique, enseigne le théâtre, la contorsion, le fil de fer, les techniques aériennes et la mise en scène.

## **Zygmunt Biegaj**

Directeur technique, enseigne les équilibres, le main à main, la roue Cyr, la balançoire russe, la planche hongroise et coréenne.

## **Valérie Renault**

Professeur de danse moderne et chorégraphe

## **Simon Progin**

Enseigne la condition physique, le trampoline, l'acrobatie, la planche hongroise et coréenne

## **David Widmer**

Enseigne la condition physique, la jonglerie, le main à main, le monocycle, l'acrobatie, la planche hongroise et coréenne.

## **PROFIL DU CANDIDAT**

Les conditions minimales pour rejoindre cette structure de formation sont:

- Etre titulaire d'un diplôme de fin de scolarité obligatoire ou d'une formation équivalente.
- Posséder des aptitudes physiques et artistiques et démontrer une solide motivation.
- Avoir déjà pratiqué les arts du cirque au sein d'une formation de loisir ou d'autres sports à un niveau supérieur : danse, gymnastique artistique ou rythmique, trampoline, patinage...

## **PROGRAMME**

Il se reconduit d'année en année, sur 3 ans, à temps plein. Il s'adresse en priorité aux élèves suisses mais également aux élèves internationaux.

- Au printemps, stage de sélection.
- Début des cours, à la fin d'août
- Fin des cours à la fin juin
- 30 heures de cours à suivre par semaine
- 3h hebdomadaires à dispenser aux élèves des autres formations
- Contrats d'artistes ou de moniteurs attribués par l'Ecole Zôfy en fonction des sollicitations de tierces personnes.



# Centre d'Enseignement Professionnel des Arts du Cirque

## DISCIPLINES ENSEIGNEES

<u>Acrobatiques:</u>	Tumbling, air track, échelle, balançoire russe, barre russe, mât chinois, planche coréenne et hongroise, trampoline, bicyclette, jeux icariens, roue Cyr.
<u>Aériennes:</u>	Cadre aérien, corde simple, corde volante, trapèze ballant, trapèze fixe, trapèze tissus, sangles, cerceau simple et double, tissus, main à main aérien.
<u>Équilibre:</u>	Main à main statique et dynamique, banquine, équilibre au sol et sur cannes, boule, chaise, échasses, échelle d'équilibre, monocycle, perche, rola-bola, fil de fer, corde molle.
<u>Manipulation:</u>	Jonglerie, contact, diabololo, jeu du fouet, antipodisme.
<u>Art théâtral:</u>	Jeu théâtral et construction de personnage.
<u>Danse:</u>	Placements de base, danse moderne, expression corporelle.
<u>Conditionnement:</u>	(obligatoire), général et spécifique.
<u>Processus création &amp; Gestion de projet</u>	(obligatoire) Exercices réguliers de création et de critique, préparation de divers projets de groupe/individuels.
<u>Compléments</u>	Spectacles - Stages externes - Intervenants externes - Festivals

## TARIF DES COURS DE FORMATION PROFESSIONNELLE

### Forfait mensuel

Le prix est fixé à Fr 300.-/mois.

### Facturation en trois annuités :

- <b>Septembre à décembre:</b>	<b>1'200 CHF</b>	payable avant Septembre
- <b>Janvier à mars:</b>	<b>900 CHF</b>	payable début janvier
- <b>Avril à juin:</b>	<b>900 CHF</b>	payable début avril

LE CANDIDAT(E) S'ENGAGE PAR SA SIGNATURE A SUIVRE UNE ANNEE COMPLETE DE COURS DE FORMATION PROFESSIONNELLE. (10 mois)  
EN CAS DE DESISTEMENT OU DEPART ANTICIPE DURANT L'ANNEE, LES ANNUITES NE LUI SERONT PAS REMBOURSEES ET L'ECOLAGE ENTIER RESTERA DÛ.



## **REGLEMENT ET CONDITIONS**

### **1. Age**

Tout élève de formation professionnelle doit être âgé/e de 16 ans révolus lors de son arrivée.

### **2. Inscription**

Lors de son inscription, le/la candidat/e circassien(ne) aura pris connaissance avec attention, de toutes les conditions d'organisation et financières.

### **3. Organisation de l'année scolaire**

Les vacances suivent le calendrier scolaire du canton.

### **4. Remplacement de cours manqués et absences**

Les cours manqués ne seront pas remplacés sauf cas exceptionnels d'accident grave ou de longue maladie et obligatoirement d'entente avec la direction. (Les accidents dus aux autres sports pratiqués ou lors des cours de gymnastique scolaire ne seront plus remboursés).

### **5. Sécurité**

En sus des dispositions du règlement général, lorsque l'élève de formation professionnelle est amené/e à dispenser des cours, il/elle veillera à ce que toutes les consignes de sécurité soient annoncées et respectées.

### **6. Tenue**

Par respect pour les autres usagers de l'école, les élèves de la formation professionnelle veilleront à ce que leur tenue vestimentaire soit confortable et non choquante, et respecteront les règles de civilités et d'hygiène.

### **7. Accessoires/ Hygiène/Entretien**

Seules les conditions figurant dans le règlement général font foi.

### **8. Divers**

Le circassien(ne) étranger doit remplir les formalités d'établissement en Suisse; pour ce faire, il contactera le contrôle des habitants de la commune sur laquelle il résidera en Suisse. Le circassien(ne) doit garantir son autonomie en ce qui concerne son logement et sa nourriture.

### **9. Relation professionnelle avec des tiers**

L'élève ne pourra pas donner de cours circassien pour une organisation autre que celle de l'Ecole de Cirque Zôfy. Aucune dispense de cours sans l'autorisation de la direction ne sera tolérée.



### **10. Contrats divers**

- Pour les contrats obtenus par l'ECZ, la part revenant au circassien(ne) sera portée en déduction de la facture d'écolage.
- Pour les contrats divers obtenus et qui nécessitent du matériel, l'ECZ prélèvera un 10% pour les frais de location. Les déplacements et repas sont à charge de l'artiste.
- Pour les éventuels prix obtenus dans les concours ou festivals, l'ECZ prélèvera un 10% pour frais d'inscription, matériel, création, etc.
- Tout élève de formation professionnelle doit dispenser 3 heures de cours hebdomadaires aux jeunes des cours loisirs. Cela fait partie du cursus de formation.

### **HORAIRES**

- Début des cours le 19 août 2019 - Fin des cours à la fin juin
- 30 heures de cours obligatoires à suivre par semaine. 3 heures de cours à dispenser.
- Les cours ont lieu du lundi au vendredi dès 9 heures du matin. Un planning hebdomadaire sera envoyé en juillet.

### **DOCUMENTS A FOURNIR POUR UN DOSSIER COMPLET**

- Un Curriculum Vitae décrivant votre parcours personnel et circassien.
- Une lettre décrivant vos motivations pour intégrer notre formation
- 1 formulaire d'inscription signé
- 2 photos passeport
- 1 copie de votre carte d'identité
- 1 garantie bancaire ou personnelle pour la totalité de l'écolage annuel.
- 1 attestation médicale certifiant qu'il n'y a pas de contre-indication à la pratique intensive des arts du cirque
- Pour les étrangers : obtention d'un permis de séjour (Pour les européens : 1 questionnaire CE/AELE à demander à la Direction)

**Dossier complet à envoyer à : ECOLE DE CIRQUE ZOFY**

Route du Simplon 31- 1906 Charrat - Suisse



**FORMULAIRE D'INSCRIPTION  
POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE 2019/2020**

Je soussigné/e

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Email: \_\_\_\_\_

Je déclare avoir pris connaissance des tarifs, des conditions, des horaires et du règlement général de l'Ecole de Cirque Zôfy et les accepte sans réserve. .

- Je participe à la sélection qui aura lieu le lundi 15 et le mardi 16 avril 2019 de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00.
- Les sélections ayant déjà eu lieu, je vous fais un lien vidéo me présentant par email : extraits d'entraînements ou numéros.

*Nous vous contacterons rapidement à la suite des auditions pour confirmer si votre candidature est retenue. Vous recevrez alors dans le courant du mois de juillet le nouveau programme hebdomadaire, le contrat d'une année à signer, ainsi que la facture du premier trimestre.*

Lieu et date :

Signature :